L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 27 JUIN, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale du côté de la maison de Cour où siége la Cour Civile du District de la dite paroisse, situé dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 2 pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière assessée à chacun, pour être offerte en vente sont comme suit, à savoir:

MERLE, M'ME ERNESTINE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Solidelle et Joséphine, désignés comme deux lots de l'ilet No. 385; les dits deux lots mesurent 64 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

MERLE, MR. L. C. ET G. W. DOYLE—Taxe de 1881, montant à.....3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Force, Jeanne et Libérale, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 1149; les dits lots Nos. 7 à 11 forment l'encoignure des rues Barthélemy et Force.

MERLE, M'ME L. C. ET G. W. DOYLE—Taxe de 1881, montant à.....6c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Force et Vertu, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 1281.

MILLER, M'ME MARGARET—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Onzaga et Prieur, désignés comme lot No. 34 de l'ilet No. 908; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur 94 pieds de profondeur.

MENARD, J. H. LAROSE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Onzaga et Prieur, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 902; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 134 pieds.

MINES, MME. A. ET C.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libérale, Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres et la rue Force, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 1180; le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 120 pieds.

MITTELBRONNE, MME. JOS.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Columbus, Kerlerec et Tonti, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1492; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 121 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Columbus.

MILFORD, MME. M. F.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Antonia, St. Antoine et Force, désigné comme lot [illegible] de l'ilet No. 1266, et mesure 32 pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 100 pieds.

MILTENBERGER, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Industrie et Duels, désigné comme l'ilet No. 1462.

MILTENBERGER, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....30c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Industrie et Agriculture, désignés comme quatorze lots de l'ilet No. 1730.

MILTENBERGER, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres, les rues Industrie et Agriculture, désigné comme l'ilet No. 1721; le dit ilet No. 1721 mesure 320 pieds de face sur 219 pieds de profondeur.

MILTENBERGER, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres, le Canal Marigny et la rue Agriculture, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1786; le dit triangle mesure [illegible] pieds de face sur 261 et 220 pieds de profondeur.

MILTENBERGER, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Bernard, canal Marigny, les rues Nouvelle-Orléans et Agriculture, désigné comme lot No.— de l'ilet No. 1787; le dit lot No.— mesure 287 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 330 pieds.

[illegible]NARD, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Marigny et Remparts, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 272; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 126 pieds de profondeur.

MILES, ROTH—Taxe de 1881, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, Barthelemy, Agriculture et Abondance, désigné comme ilet No. 1608.

MINOR, HY.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Villeré, Indépendance et Robertson, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 396; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 100 pieds à la rue Villeré, et forme l'encoignure.

MILLARD, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, France, Robertson et Claiborne, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 664; les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant, sur une profondeur de 80 pieds.

MILLARD, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Mazant, Robertson et Claiborne, désigné comme l'ilet No. 723; le dit ilet No. 723 mesure 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de [illegible] pieds.

MILLARD, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Mazant, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 798; le dit ilet No. 798 mesure 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

MILLARD, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Mazant, Joséphine et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 857; le dit ilet No. 857 mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues France, Mazant, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 999, le dit ilet No. 999 mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Libérale et Force, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1146, les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

MAGNON ALF.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 2 mesure 79 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

MALUS, M'ME LUCIEN—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendence, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 530.

MAYER, V'VE HY. No. 3—Taxe de 1881, montant à.....$5 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Poland, Villeré et Urquhart, désigné comme l'ilet No. 537; le dit ilet mesure 277 pieds de face à la rue Lesseps, sur 341 pieds de profondeur.

MANENT, ZENON—Taxe de 1881, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Claiborne, Louisa et Robertson, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 654, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 93 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 120 pieds à la rue Claiborne, et forme l'encoignure des rues Clouet et Claiborne.

MATHEWSON, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilde, Alexandre, Lot et la Promenade Florida, désigné comme l'ilet No. 1466.

MAILLOUX, P. L.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain [illegible] de terre, ensemble avec les améliorations [illegible] situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Gentilly, à droite de la ville, désigné comme lot No. 12; le dit lot No. 12 mesure 2 arpents de face au Chemin Gentilly sur 70 arpents de profondeur.

MISSONET, MLLE AGATHE et—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 661; le dit lot No. 1 mesure 100 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 134 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

MILLAUDON, LAURENT.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Washington, Libérale et Force, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1166.

MATHEWS, J. B.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Gentilly, à la gauche de la ville, désigné comme lot No. 32; le dit lot No. 32 mesure 5 arpents de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

MAHONEY, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Port, St. Ferdinand et St. Claude, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 306; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 120 pieds à la rue Port et forme l'encoignure des rues Remparts et Port.

MEDAL, LEON—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Columbus et Derbigny, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 726, le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

MEEKS, ALEX—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 893; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 86 pieds.

MEYER, F. A.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, l'Avenue St. Bernard, les rues D'Abadie et Prieur, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 963; le dit lot No. 6 mesure 71 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 76 pieds.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 906 et 907; le dit lot No. 12 mesure 169 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 140 pieds.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Aubry, O'Reilly et Prieur, désignés comme lots Nos. 1, 2, 7 et 8 de l'ilet No. 906 et 907; les dits lots Nos. 1, 2, 7 et 8 mesurent 116 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds à la rue Aubry, et forme l'encoignure.

MANAUD, JULES—Taxe de 1881, montant à.....3c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Vertu, Force et Espagne, désignés comme deux lots de l'ilet No. 1213; les dits deux lots mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, les dits 2 lots forment l'encoignure des rues Washington et Vertu.

MAIGNAN, E.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné les rues Mandeville, Marigny, Vertu et Magistrat, désignés comme sept lots de l'ilet No. 1326.

MILES, O.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, [illegible] qui s'y trouvent [illegible] district de la ville [illegible] Orléans, dans l'ilet borné [illegible] ville, Marigny, la Promenade [illegible] Lot désigné comme un lot [illegible]; le dit lot mesure 150 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 120 pieds.

MANSON, JACKSON—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans Milneburg, à la rue des Champs Elysées, le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

MASSICOT, J. A. ET M. G. MAY.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Prairie sur la rive sud du lac Catherine.

MASSICOT, J. A. (un tiers) ET M. J. MAY, (deux tiers)—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Prairie sur la rive sud du lac Catherine.

MARSHALL, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bourgogne, Tricou et Remparts désignés comme les lots 1 et 26 de l'ilet No. 347, les dits lots Nos. 1 et 26 mesurent 56 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 104 pieds, les dits lots Nos. 1 et 26 forment l'encoignure des rues Hancock et Bourgogne.

MACARTY, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, France, Mazant et Bourgogne, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet 240, le dit lot No. 2 mesure 63 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 130 pieds.

MASSICOT, JULES A.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Remparts et Bourgogne, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds.

MARTIN, M'ME JACQUES—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Congrès, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 862.

MARC, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Marais, et Urquhart, désignés comme lots Nos. 7 à 19 de l'ilet No. 479, les dits lots Nos. 7 à 19 mesurent 343 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur [illegible] pieds.

MILLARD JAMES A.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Vertu et Force désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1278, les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Vertu et Magistrat, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1200, les dits 11 lots mesurent 441 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1881, montant à.....$1 2[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Lesseps, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1080; le dit ilet No. 1080 mesure 321 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 134 pieds.

MILTENBERGER, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Génie, Lafayette, Port et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1069; le dit ilet No. 1069 mesure 260 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 105 pieds.

MAIER, JULES—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Hancock, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 963 et mesure 312 pieds de face à la rue Monroe sur 328 pieds de profondeur.

MAIR, JULIEN.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Genton, Génie et Libérale, désigné comme ilets No. 1106 et 1107.

MARY, THOS., JR.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Pauline, Vertu et Magistrat, désigné comme l'ilet No. 1364, et mesure 341 pieds de face à la rue Indépendence sur 75 pieds de profondeur.

MARTIN, WILEY JOS.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Déléry, Tricou, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 697, et mesure 986 pieds de face à la rue Déléry sur 320 pieds de profondeur.

MATHEW, MME—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Lafayette, Port et Claiborne, désignés comme lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 739; les dits lots Nos. 11 à 13 mesurent 97 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 116 pieds à la rue Lafayette et forment l'encoignure des rues Prosper et Lafayette.

MAGNON, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Désiré, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 931.

MARCHAND, J. MADELINE.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Prosper, Espagne et Solidelle, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 777; le dit lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Washington et Prosper.

MARTIN, HENRY F.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1022.

MANAUD, JULES.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Force et Vertu, désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1213; les dits 4 lots mesurent 31 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 104 pieds chaque.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendance, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 792.

[illegible] B. L.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, Lot et la Promenade Florida, désignés comme seize lots de l'ilet No. 1468.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 1031, le dit ilet mesure 128 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 128 pieds.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 372; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 60 pieds.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....9c
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Mandeville, Vertu et Magistrat, désignés comme les trois ilets No. 1323 à 1325.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Washington, Lot et Magistrate, désigné comme l'ilet No. 1381; le dit ilet mesure 270 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 319 pieds.

MESTIER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$7 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, à droite de la ville, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 4 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 15 arpents de profondeur.

MEYER, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, François, Joséphine et Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 912, le dit lot No. 6 mesure 34 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 160 pieds.

MEYER, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, François, Joséphine et Union, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 912; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Célestine sur 150 pieds de profondeur.

MENGIN, SUC. DE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues François, Union, Célestine et Génie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1026, le dit lot mesure 63 pieds de face à la rue François sur une profondeur de 127 pieds.

MERRITT, CHARLES H.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Galvez et Miro désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1046, le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds.

MEGOET, JOHN.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un lot de l'ilet Nos. 1734 et 1770.

MILTENBERGER, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....2c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Force, Port et Vertu, désignés comme six lots de l'ilet No. 1270.

MILTENBERGER, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ferdinand, Force, Port et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1271.

MORELLIZUN, JEAN No. 1—Taxe de 1881, montant à.....$17 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Esplanade, Bourbon et Dauphine désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 23 mesure 34 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

MOLLER, M.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 902, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds.

MERCIER, ARMAND—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean, partie en prairie et mesurant 130 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 133 pieds.

MEUNIER MINEURS ADOLPHE—Taxe de 1881, montant à.....$16 80
Un certain triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue de Paris, le Chemin Gentilly et la rue Trésor, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1956.

MEYERS, HERITIERS DE F.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pélopidas, Union, François et Solen, désigné comme un lot de l'ilet No. 2888; le dit lot mesure 77 pieds de face à la rue Pélopidas sur 160 pieds de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Pélopidas et Union.

MEYER, HERITIERS DE T.—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pélopidas, Union, Bagatelle et Livingston, désigné comme un lot de l'ilet No. 3039; le dit lot mesure 130 pieds de face à la rue Pélopidas sur une profondeur de 320 pieds, le dit lot forme l'encoignure des rues Pélopidas et Union.

MEYERS, HERITIERS DE T.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Livingston, Union, Bagatelle et Pélopidas, désigné comme un lot de l'ilet No. 3039; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Livingston sur une profondeur de 320 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Livingston et Union.

MOREAU, MME MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 965; le dit lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 76 pieds.

MOUTON, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bagatelle, Union et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 509; le dit lot No. 14 mesure 26 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 73 pieds.

MOSYLER, VVE J.—Taxe de 1881, montant à.....$3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 846; le dit lot No. 15 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, MLLE B.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1178; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 133 pieds de profondeur.

MORRISON, EDWARD—Taxe de 1881, montant à.....20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Prieur et Roman, désigné comme lot B¼ des ilets Nos. 906 et 907, le dit lot B¼ mesure 29 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 62 pieds.

MORET, VVE JOS.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Joséphine et Célestine, désignée comme une portion du lot No. 4 de l'ilet No. 910.

MOUTON, MME MAGDELINE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Maurepas, Mystère et Encampment, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1566, le dit lot No. 1 mesure 60 pieds de face à la rue Tonti sur 150 pieds de profondeur à la rue Maurepas et forme l'encoignure des rues Tonti et Maurepas.

MOLIERE, MME ALEX—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Sauvage et Encampment, désigné comme lot 1 A de l'ilet No. 1566; le dit lot 1 A mesure [illegible] pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de [illegible] pieds.

MONTEGUT, VVE JEAN—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rosière, O'Reilly, Castiglione et le chemin de Gentilly, désigné comme l'ilet No. 1769, le dit ilet mesure 120 pieds de face à la rue Rosière sur [illegible] pieds de profondeur.

MORGAN, PHILIP H.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00
Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin de Gentilly vers le [illegible]

MONT[illegible]ZUN, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le chemin de Gentilly, les rues Champs-Elysées et Cato désigné comme un triangle de l'ilet No. 2846.

MONTGOMERY, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le chemin de Gentilly, les rues Union, Solen et François, désignés comme sept lots de l'ilet No. 2866; trois de ces dits lots mesurent 32 pieds de face au chemin de Gentilly sur 120 pieds de profondeur, un lot mesure 32 pieds de face au chemin Gentilly [illegible] pieds de profondeur, [illegible]

MONFORD, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, [illegible] et Virginia, désigné comme l'ilet No. 1566; le dit ilet mesure 270 pieds de face à la rue St. Antoine sur 320 pieds de profondeur.

MOREAU, BAPTISTE—Taxe de 1881, montant à.....$2 40
Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean inférieur, et chemin Coquille, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. —, le dit lot No. 1 mesure 141 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 341 pieds.

MONTAQUE SUC. J. B.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par le Bayou St. Jean (inférieur).

MARERO, MME I.—Taxe de 1881, montant à.....$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur, désigné comme lot No. 8 B, de l'ilet No. 19, le dit lot No. 8 B mesure 23 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 123 pieds.

MOYNIHAN, REV. CORNELIUS—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Mandeville et Remparts, désignés comme les lots Nos. 1 à 4 [illegible]; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 63 pieds. Les dits lots Nos. 1 à 3 forment l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne. Le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 63 pieds.

MONTFORD, J. J.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Musique, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1083.

MORAND MANUEL.—Taxe de 1881, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Industrie et Agriculture, désigné comme l'ilet No. 1712; le dit ilet No. 1712 mesure 285 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 319 pieds.

MOORE, WM. A.—Taxe de 1881, montant à.....12c
Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme l'ilets No. 16 etc.

MOSES, MME B.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Tricou, Déléry et Chartres, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 81; le dit lot No. 4 mesure 58 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 160 pieds, le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Delaronde et Tricou.

MOSES, MME CECELIA—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Tricou, Déléry et Delaronde, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 81; le dit lot No. 5 mesure 288 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

MONUSE, J. G.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Royale, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 118; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi.

MONTAL, SUC. V.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Clouet, Louisa and Marais, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 402; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 118 pieds.

MORAND, V[illegible]—Taxe de 1881, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Villeré et Robertson, désignés comme lot No. 17 de l'ilet No. 402; le dit lot No. 17 mesure 84 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds.

MOSES, PHILLIP—Taxe de 1881, montant à.....60c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Feliciana, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 12 à 20 de l'ilet No. 633; les dits lots Nos. 12 à 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 127 pieds.

MO[illegible], JAS. B.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Elmire, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MOREL, CHRISTIAN—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Louisa, Clouet et [illegible] désigné comme lot No. — de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 115 pieds.

MORIEN, J. C.—Taxe de 1881, montant à.....9c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Indépendence, Congrès, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 862.

MOREAU, L. O.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Gentilly à gauche du Lac, et mesure un demi arpent de face au Chemin Gentilly sur 0 arpents de profondeur.

MORA, JUAN G.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Poland, [illegible], Industrie et Agriculture, désigné comme les ilets Nos 1827 à 1829.

MENROZ SUC. ANT.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue St. Bernard, l'avenue Londres et les rues Célestine et Génie, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 1035, le dit lot No. — mesure 76 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de [illegible] pieds.

MURPHY, WM. E.—Taxe de 1881, montant à.....20c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilde, Alexandre, Célestine et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 949, le dit ilet No. 949 mesure 271 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

MURPHY, WM. E.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Monroe, Célestine et Joséphine désignés comme deux lots de l'ilet No 9 à 12, les dits deux lots mesurent 60 pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, WM. E.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Manuel, Mathilde, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 964, le dit ilet No. 964 mesure 276 pieds de face à la rue Manuel sur 341 pieds de profondeur.

MURPHY, WM. E.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilde, Manuel, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 965, le dit ilet No. 965 mesure 341 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

MUSQUIERRE, JEAN—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues François, Union, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1280, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue François sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, PATRICK, No. 3—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues François, Casa, Léonidas et Stephen Girard, désigné comme l'ilet No. 3239.

MURPHY, PATRICK, No. 3—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, Union, Léonidas et Virginia, désigné comme l'ilet No. 3237, le dit ilet No. 3237 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur [illegible] profondeur de 320 pieds.

MULLER, JACOB No. 2.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Prosper et Solidelle, désignés comme 2 lots de l'ilet No. 777, les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY, B. ET A. LESSEPS—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1022.

MURPHY, W[illegible] R.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arts, Musique, Libérale et Force désigné comme l'ilet No. 1187, le dit ilet No. 1187 mesure 320 pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 319 pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Génie et Célestine désigné comme l'ilet No. [illegible]; le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 341 pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Piété, Génie et Célestine désigné comme l'ilet No. 1007; le dit ilet mesure [illegible] de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds.

MCGIBBON, GEO.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Génie et Libérale désignés comme six lots de l'ilet No. 1017, les dits six lots mesurent 341 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

MCGIBBON, GEO.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Elmire, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1078, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Désiré sur 341 pieds de profondeur.

MCDERMOTT, WM.—Taxe de 1881, montant à.....12c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Emilie, Convent, Prosper et Solidelle, désignés comme l'ilet No. 604, le dit ilet mesure 130 pieds de face à la rue Emilie sur 341 pieds de profondeur.

MCFARLAND, WM.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Vertu, Mandeville et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1321, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds à la rue Vertu et forme l'encoignure des rues Marigny et Vertu.

MCLEAN, OSCAR—Taxe de 1881, montant à.....$13 20
[illegible]

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Congrès, Prosper et Solidelle désignés comme trois lots de l'ilet No. [illegible].

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Solidelle, Elmire, Joséphine et Désiré, désigné comme l'ilet No. 804; le dit ilet No. 804 mesure 341 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 127 pieds.

MCGIBBON, GEO.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Joséphine et Solidelle, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos 12 à 22 mesurent 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....20c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Joséphine et Solidelle, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 865, les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Joséphine et Célestine désignés comme six lots de l'ilet No. 931.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Elmire, la Place Jefferson et la rue Célestine désigné comme l'ilet No. 932, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 933, le dit ilet mesure 315 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 345 pieds.

MCGIBBON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Congrès, Génie et Célestine, désigné comme l'ilet No. 1005, le dit ilet No. 1005 mesure 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

MURPHY, A.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Vertu et Magistrat désignés comme sept lots de l'ilet No. 1326.

MULLER, MME HY.—Taxe de 1881, montant à.....$2 10
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Clouet et Remparts désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet Nos. 3 et 12, les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 61 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

MURPHY JOHN No. 2—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 519, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds à la rue Port et forme l'encoignure.

MURTON, MME MARGARET—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Port et Caton, désigné comme l'ilet No. 2887.

MURTON, MME MARGARET—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Déléry, Tricou, [illegible] et Pélopidas, désigné comme l'ilet No. 2933.

MCCAY, VVE J.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, François, Champs Elysées et Chartres, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 6, le dit lot No. 21 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

MCDANIEL, EDW.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 910, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

MCGLOIN ET KLEINPETER—Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philippe, Esplanade, [illegible] et Lake désigné comme lots Nos. 11, 13 et 14, les dits lots Nos. 11, 13 et 14 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 100 pieds.

MCCLOSKEY, HUGH—Taxe de 1881, montant à.....$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Peters, Champs Elysées et Decatur, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 22 mesure 67 pieds de face à la rue Marigny sur 123 pieds de profondeur.

MCCAFFERTY, MME M.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, St. Claude et Marais, désignée comme une portion du lot No. 3 de l'ilet No. 398; la dite portion du lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Espagne sur 117 pieds de profondeur.

MCKAY, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme un lot de l'ilet No. 1344, le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 158 pieds.

MCDOUGALL, JEAN.—Taxe de 1881, montant.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly sur une profondeur vers le lac.

MCDOUGALL, JEAN.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Madison, Hamburg, Manuel et Beauregard, désigné comme l'ilet No. 2306.

MCDONALD, ALEX.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean, côté inférieur, désigné comme lot No. 5, le dit lot No. 5 mesure 310 pieds de face au Bayou St. Jean sur 631 pieds de profondeur.

MCDONALD, MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 515; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 117 pieds de profondeur.

MCFOUND, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Mandeville, Libérale et Force désigné comme l'ilet No. 1270.

MCILHENNY, EDW.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues François, Union, Libérale et Force, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1174, le dit lot No. 6 mesure 96 pieds de face à la rue François sur 127 pieds de profondeur.

MCILHENNY, EDW.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hunters, Franklin, Libérale et Force, désigné comme ilet No. 1166; le dit ilet mesure 269 pieds de face à la rue Hunters sur 319 pieds de profondeur.

MCDONOUGH, PHILIAN—Taxe de 1881, montant à.....20c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendence, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 934.

MCDAVITT, Z. P.—Taxe de 1881, montant à.....17c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, [illegible], désignés comme les dits ilets Nos. [illegible].

NOEL, CHAS. G.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Treize certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, [illegible] et Force désignés comme 13 lots de l'ilet No. 1176; les dits 13 lots mesurent 416 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

NOEL, J. B.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lot, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 1306, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Lot sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Lot et St. Bernard.

NOBLE, MME MARY F.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, White, Lafargue et Broad, désigné comme un lot de l'ilet No. 1017, et mesure 37 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 105 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et White.

NESLE, F. S.—Taxe de 1881, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, [illegible], Lot et Magistrat, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 1178, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

NEILSON, MME MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$3 00
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Swamp, Washington, Esplanade et White désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1212; les dits quatre lots mesurent 120 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 110 pieds et forment l'encoignure des rues Lepage et Swamp.

NICAUTAUX, C. L.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues John, Onzaga, D'Abadie, St. Bernard et Prieur, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 962; le dit lot No. 3 mesure 140 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 170 pieds.

NICHOLAS, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Libérale et Force, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

NIXON, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mexico, Genois, le Passage du Lac et la rue Esplanade, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1502 et six.

NIVETTE, BARCELE—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Presse, Montégut et Remparts, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 6 mesure 37 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 150 pieds.

NICHOLAS, L. S.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Adams, Marais et Urquhart, désignés comme 6 lots de l'ilet No. 450.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, France, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 722, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur 164 pieds de profondeur.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....$3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, Barthelemy, Solidelle et Prosper, désigné comme l'ilet No. 797, le dit ilet mesure 92 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 135 pieds.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, France, Solidelle et Prosper, désigné comme l'ilet No. 796, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur 275 pieds de profondeur.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barthelemy, Mazant, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 1000; le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de 66 pieds.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....3c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Libérale et Force, désignés comme 13 lots de l'ilet No. 1146; les dits 13 lots mesurent 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....3c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Barthelemy, Libérale et Force, désignés comme 13 lots de l'ilet No. 1147, les dits 13 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 81 pieds.

NICHOLAS, MME A. E. ET P. A. MORIN—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, France, Vertu et Force, désigné comme l'ilet No. 1236, le dit ilet No. 1236 mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur 164 pieds de profondeur.

NORBERT, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$1 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libérale, Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres et la rue Génie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1051; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Libérale et Nouvelle-Orléans.

NOEL, ALEX.—Taxe de 1881, montant à.....3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Déléry, la Promenade Florida et la rue Industrie, désigné comme l'ilet No. 1643, le dit ilet No. 1643 mesure 368 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 336 pieds.